



Règlement du Concours d'Élégance Statique sous l'égide des Belles de l'Oison (2026)

1°) Les Jurés

- L'impartialité est le maître mot du jugement des membres du jury
- Les jurés doivent utiliser la feuille de notation fournie par Les Belles de l'Oison
- Le Président du concours ne devra jamais admettre de favoritisme, ni qu'un organisateur, un partenaire ou un sponsor puisse obtenir quelque prix que ce soit
- La présentation du véhicule d'un membre partenaire ou d'un sponsor de la manifestation, à quelque niveau que ce soit, sera toujours jugé « hors concours »
- **Le gagnant du concours de l'an passé sera invité à intégrer le jury et exposera son véhicule de 10h à 16h, à la place d'honneur qui lui sera dédiée**, en cas d'impossibilité de celui-ci, ce sera le 2^{ème}, le 3^{ème} puis le coup de cœur... (A noter que le juré ne participe pas au concours)

2°) Les Concurrents et leurs véhicules

- Ce concours est ouvert à tous, et l'inscription est gratuite. Les concurrents doivent être inscrits au préalable auprès des Belles de l'Oison, dès le 1^{er} septembre, par un formulaire remis par Les Belles, via les réseaux sociaux, mail ou voie postale, et ce, avant **11h30** le jour de l'évènement, **si le quota n'est pas atteint**. Les participants seront installés par Les Belles de 10h à 11h30. Les candidats s'engagent à exposer leurs véhicules (immatriculés avant le 31-12-1990) tout le long de l'évènement ; dès lors, ils afficheront les macarons numérotés sur le pare-brise ou à l'avant du 2 roues.
- Il est convenu de classer les 3 premières voitures/utilitaires, et la première moto, jugés par le jury. Dans ce Concours d'Élégance Statique, il s'agit donc de se mettre en valeur tout en présentant son véhicule, pour les dames comme pour les messieurs, il convient donc, avant toutes choses, de se présenter en vêtements d'époque en accord avec le véhicule exposé.
 - a. Le conducteur, qui, actuellement, fait partie intégrante de la présentation du véhicule doit former un ensemble cohérent avec sa/son partenaire. Sa présentation doit donc être au diapason, élégante, en harmonie avec celle de sa cavalière ou de son cavalier, et avec son véhicule.
 - b. Les tenues « sport » ou « décontractées chics », peuvent être élégantes mais essentiellement avec des voitures de sport, légères ou découvrables.
 - c. Seuls les chauffeurs de voiture de maître ou d'utilitaire ont le droit de porter une tenue spécifique, en rapport avec leur métier.
- Le moteur doit être arrêté.

3°) Règles d'attribution des points

- Il conviendra donc de moduler le système de notation des concurrents et de leurs véhicules, sous 3 critères, pour ce faire, chaque juré devra porter 3 notes sur sa grille de notation, l'ensemble étant noté sur **60 points** :
 - a. - Etat de présentation et authenticité du véhicule, sur 20 points,
 - b. - Élégance du véhicule, sur 20 points,
 - c. - Élégance de l'équipage en adéquation avec le véhicule présenté, sur 20 points.

La présentation des véhicules en duo n'est pas une obligation.

- En cas d'ex-æquo : afin de départager les concurrents, il convient de donner la palme au véhicule le plus ancien. Si la difficulté n'est pas levée, le véhicule conduit par une conductrice l'emportera. Si une difficulté persiste, seul le Président du concours sera en droit de trancher, sans appel.

Le Conseil d'Administration des Belles